



Coalition pour la Cour Pénale Internationale
www.iccnw.org

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contacteur:

A New York:

Francesca Varda

Tél: +1 212 687 2176 ext 20;

E-mail: varda@iccnw.org

Au Suriname:

Eric Rudge

Tél: 352 215 9904;

E-mail: rudgeep@hotmail.com

Le Suriname Devient le 107^{ème} Etat à Joindre la Cour Pénale Internationale
La région des caraïbes à la tête une fois de plus de la dynamique pour la justice internationale

New York, 15 juillet 2008 – Deux jours avant le dixième anniversaire historique de l'adoption du Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour Pénale Internationale (CPI), la République de Suriname a adhéré au Statut et est devenue le 107^{ème} pays à rejoindre la Cour. Les autres membres de la région des Caraïbes de la CPI sont Antigua-et-Barbuda, la Barbade, le Belize, la Dominique, la République Dominicaine, le Guyane, St. Vincent et les Grenadines, St. Kitts et Nevis et Trinité et Tobago.

« Les états des Caraïbes ont joué un rôle pionnier dans l'établissement de la Cour. L'adhésion du Suriname est aujourd'hui encourageante: elle consolide d'autant plus l'engagement de la région à combattre l'impunité pour les crimes les plus odieux, » a déclaré Eric Rudge, professeur de droit international public à l'Université Anton de Kom, qui, avec ses étudiants plaide depuis longtemps pour que le Suriname à rejoigne la CPI.

Le Suriname a rejoint la Cour après que son Parlement ait unanimement voté pour le Projet de loi d'adhésion à la CPI le 8 juillet 2008, qui avait été soumis quelques jours auparavant par Président Ronald Veneetian. Cette dynamique était le résultat direct d'une pression soutenue par divers acteurs, y compris des membres de la société civile, universitaires, membres de Parlement et organisations régionales tels la Communauté du bassin des Caraïbes (CARICOM) et l'Organisation des États Américains (OEA).

Il y a un peu plus d'un mois, lors d'un séminaire organisé par l'organisation Parliamentarians for Global Action, membre du Comité exécutif de la CCPI, le Secrétaire général adjoint de l'OEA Albert R. Ramdin a décrit la CPI comme « une des étapes importantes des efforts pour combattre l'impunité, » et a exhorté tous les pays des Caraïbes à joindre la Cour.

« Nous nous félicitons de l'adhésion du Suriname. Il est le 24^{ème} membre de l'OEA à rejoindre la CPI et nous espérons que cela continuera à incliner l'équilibre régional vers un soutien à la Cour. Nous exhortons maintenant les cinq états membres de CARICOM qui n'ont pas encore rejoint la Cour – les Bahamas, Grenade, Haïti, la Jamaïque et Sainte-Lucie – à le faire immédiatement, » a déclaré Francesca Varda, Coordinatrice régionale pour l'Amérique Latine et le bassin des Caraïbes à la Coalition pour la Cour Pénale Internationale (CICC). La Coalition pour la CPI est un réseau de plus de 2500 organisations non gouvernementales oeuvrant pour une Cour pénale internationale juste, efficace et indépendante.

La CCPI exhorte désormais le Suriname à avancer vers la ratification de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (APIC), ainsi qu'à mettre en œuvre le Statut de Rome dans sa loi nationale.

En l'honneur du dixième anniversaire du Statut de Rome, la Coalition appelle aussi le Cameroun, la République Tchèque, l'Indonésie, la Moldavie et l'Ukraine à ratifier le Statut en 2008 et à dix états additionnels à le faire avant 2010.

###